

# Rapport MonerisMetrics du T2 2019



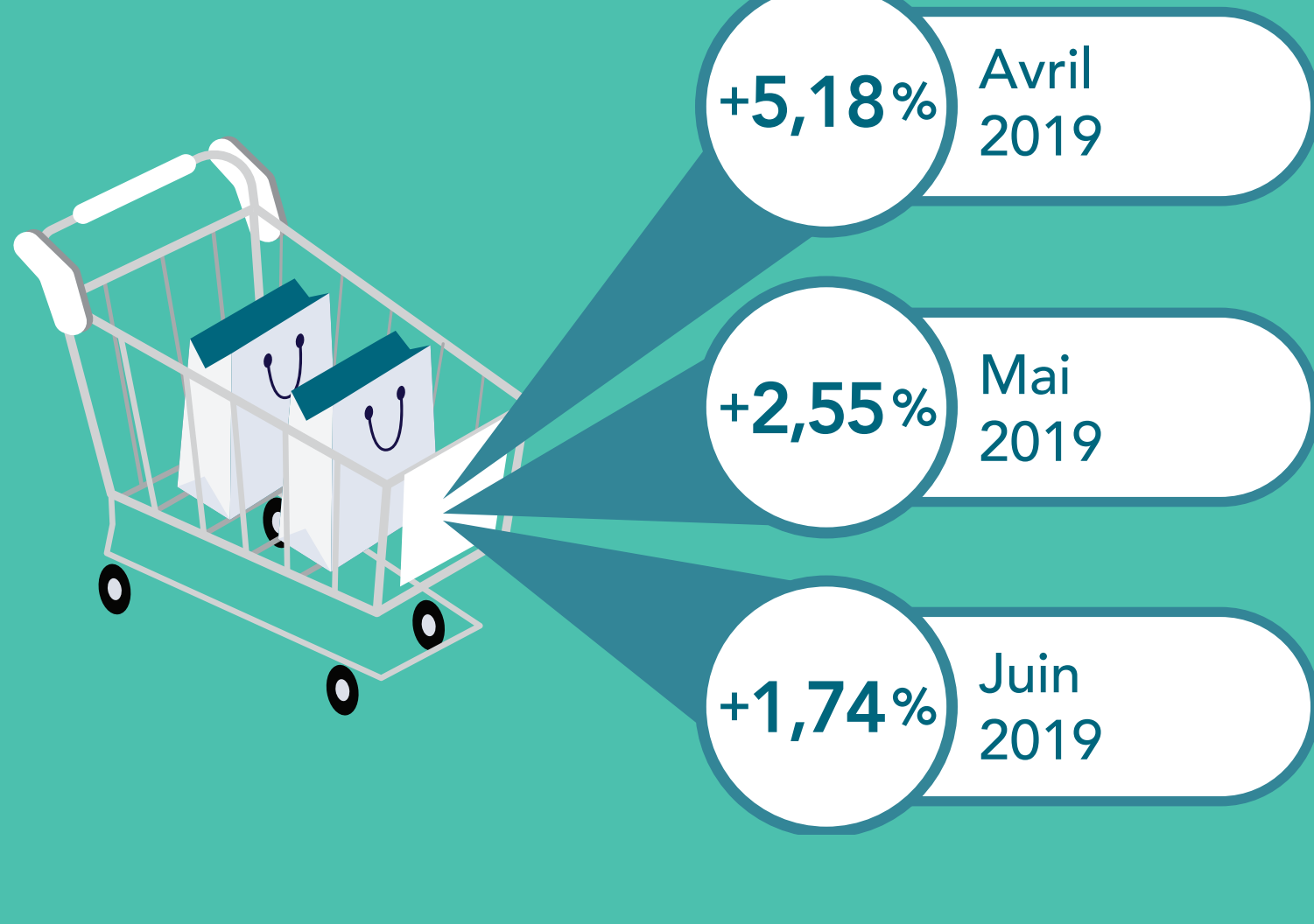
## Évaluation des dépenses au Canada (comparativement à l'année dernière)



### +2,9 %

Pendant le deuxième trimestre de 2019, les dépenses par cartes de crédit et de débit au Canada ont augmenté de 2,9 %. Les services informatiques et de traitement de données, les confiseries et les parcs d'attractions ont d'ailleurs enregistré certaines des plus importantes hausses.

## Ventilation des dépenses



## Dépenses liées aux paiements sans contact

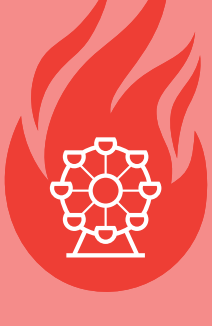


**52,5 %** Part totale<sup>1</sup>

**+25,4 %** Croissance du volume

**+20,9 %** Croissance liée aux transactions

## Qu'est-ce qui est populaire<sup>2</sup>?



**+21,7 %**  
Services informatiques et de traitement de données

**+16,9 %**  
Confiseries

**+11,8 %**  
Parcs d'attractions

## Les principales dépenses internationales<sup>3</sup>



**+7 %**

États-Unis



**+16 %**

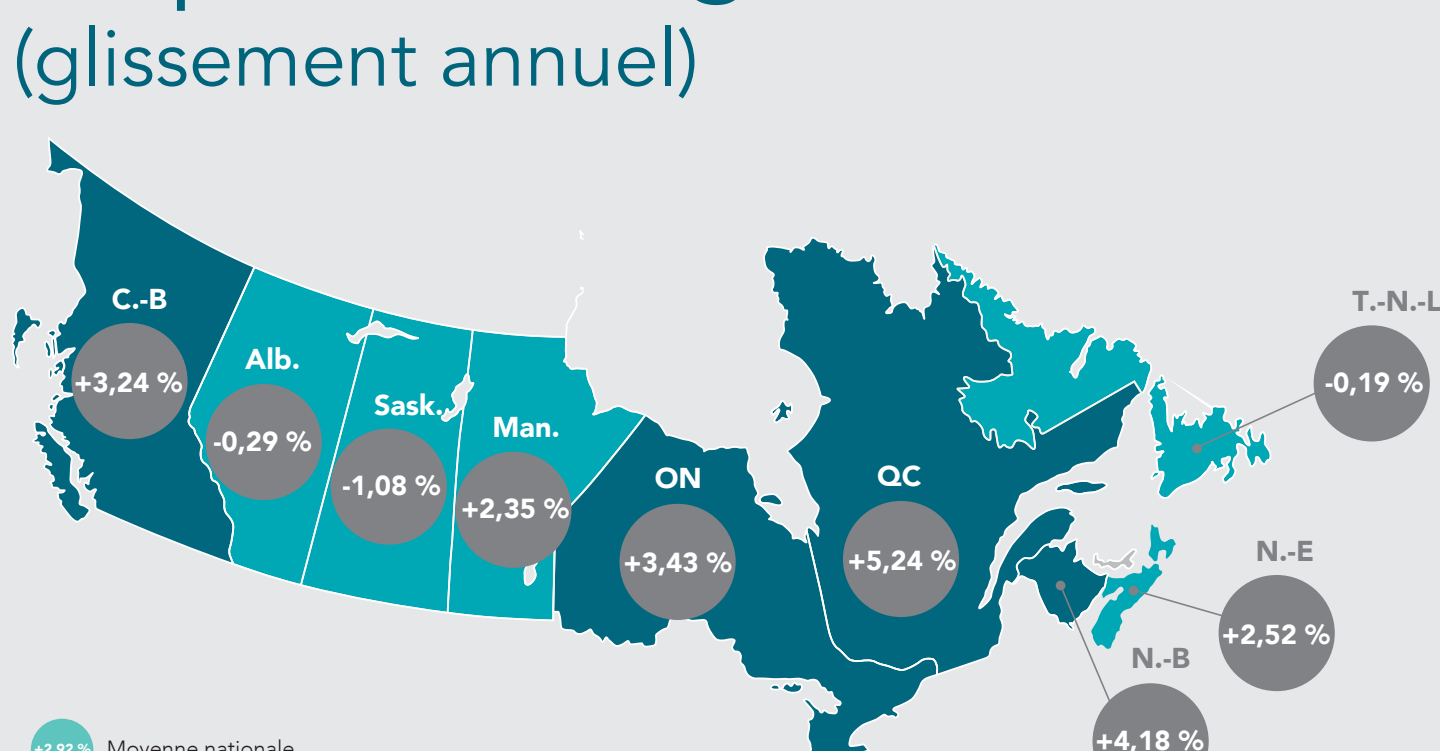
Royaume-Uni



**+8 %**

Chine

## Dépenses régionales (glissement annuel)



### Rapport trimestriel de MonerisMetrics

MonerisMetrics est un rapport des tendances pratique qui mesure les dépenses au Canada. Ce logiciel fournit des renseignements concernant les dépenses du Canada dans diverses catégories en analysant les données des transactions par cartes de crédit et de débit. Les pourcentages indiqués proviennent de volumes de ventes anonymisés – les valeurs en argent des transactions par cartes de crédit et de débit traitées par les marchands de Moneris – comparativement aux volumes de ventes anonymisés de l'année précédente.

Remarque : Les statistiques publiées reflètent les données transactionnelles ayant été recueillies et anonymisées qui sont traitées par les commerçants de Moneris.

1 - Pourcentage des transactions du trimestre réalisées par paiement sans contact

2 - Plus importantes dépenses du T2 (comparativement à l'année dernière)

3 - Les pays ayant le plus contribué à la croissance des dépenses internationales au Canada pendant le T2 (comparativement à l'année dernière)